

Communiqué de presse

Le site Neuchatel-un-canton-a-vivre.ch : une porte d'entrée utile pour améliorer l'accueil des nouvelles et des nouveaux résident-e-s

Le Canton de Neuchâtel dévoile ce jeudi 6 juin son nouveau site internet dédié à la domiciliation. Cet outil phare de la stratégie cantonale vise à faciliter l'installation des nouvelles et des nouveaux habitant-e-s et soutenir les entreprises dans leurs processus de recrutement. L'amélioration de l'accueil et l'intégration de la population récemment installée dans le canton sont au cœur de cette initiative.

Dans le cadre de sa stratégie visant à renforcer l'attractivité résidentielle du Canton de Neuchâtel, l'État lance ce jeudi 6 juin 2024 un nouveau site internet dédié à la domiciliation. En centralisant de nombreuses informations nécessaires à l'installation des nouvelles et des nouveaux arrivant-e-s dans le canton, ce site portail vise à faciliter leur arrivée, mais également à promouvoir les atouts de la région et à soutenir les entreprises dans leurs processus de recrutement pour les candidat-e-s « hors canton ».

Un site portail et marketing pour promouvoir les spécificités régionales

Le site neuchatel-un-canton-a-vivre.ch a été conçu comme une porte d'entrée unique et utile pour les personnes fraîchement arrivées dans le canton. En tant que site portail, il redirige les internautes en quête d'informations spécifiques et concrètes. Qu'on soit à la recherche d'un logement, d'un accueil pré- et/ou parascolaire ou encore d'activités de loisir à faire en famille, ce site portail guidera les visiteur-euse-s vers les pages internet dédiées.

Ce portail sert également d'outil marketing. En mettant en avant les atouts de la région, il facilite l'intégration rapide des personnes récemment arrivées en terres neuchâteloises. Les entreprises peuvent utiliser ce site pour informer et accompagner les personnes recrutées provenant d'un autre canton suisse ou de l'étranger en s'appuyant directement sur l'expertise du délégué à la domiciliation.

Par ailleurs, afin d'insuffler un intérêt pour le canton, mais également de faire connaître son actualité et ses trois médias régionaux principaux, le site offre un choix d'articles et d'émissions régulièrement renouvelés sur des actualités en lien avec l'attractivité du canton.

Un « pack de bienvenue » pour soigner l'accueil

Pour soigner davantage l'accueil de la population récemment installée dans le canton, un « pack de bienvenue » sera proposé via le contrôle des habitants des communes. Il comprendra des bons et avantages de divers partenaires locaux, tels que des clubs sportifs, une application offrant des avantages dans des commerces et restaurants de la région privilégiant les circuits courts, un fournisseur d'internet, de téléphonie et de divertissement TV ainsi qu'un abonnement d'essai à un média local. D'une valeur de plusieurs centaines de francs, cette palette d'offres sera encore développée dans le temps. Comme le site internet neuchatel-un-canton-a-vivre.ch, ce nouvel outil vise à améliorer l'accueil et le premier contact des personnes qui viennent de s'installer avec les administrations communales, à leur faire découvrir les atouts du canton tout en leur offrant des services essentiels et à favoriser une intégration rapide en facilitant les contacts avec la population locale.

Parmi les autres projets initiés avec succès et visant à renforcer encore l'attractivité résidentielle du Canton figure l'accueil de nouveaux médecins généralistes, un critère important pour les familles une fois installées. Une dizaine d'entre eux sont venus s'installer à Neuchâtel dans le courant de l'année 2023. Le développement de ces outils pour soigner l'accueil des nouvelles résidentes et des nouveaux résidents et faciliter leur installation participe à l'amélioration globale des conditions-cadres souhaitées par le Conseil d'Etat.

Contacts :

Alain Ribaux, conseiller d'État, chef du Département de l'économie, de la sécurité et de la culture, tél. 032 889 61 00 ;

Roland Nötzel, délégué à la domiciliation, service de l'économie, tél. 032 889 48 02

Neuchâtel, le 6 juin 2024